

Réf: Dossier 295966

## Avis de constitution

### SOCIETE « SARL ACSA »

Siège ABIDJAN COCODY-CITE DES ARTS-LOT D16,  
Lot D16, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 16/01/2024 reçus par Me Kouamé Koffi Athanase, et enregistrés au CEPICI le 23/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARL ACSA »

Objet : La société a pour objet, en République de COTE D'IVOIRE :

- Audit ;
- Conseils ;
- Stratégies et autres activités de soutien aux entreprises ;
- Prestations de services dans le domaine comptable et financier ;
- Déclarations sociales, accompagnement CNPS.

La création de toute société nouvelle et la prise de participation ou d'intérêts par tous moyens dans toutes entreprises de même objet ou ayant des activités connexes ou complémentaires quelles qu'en soit la structure ;

Et généralement et comme conséquence de cet objet social, toutes opérations commerciales, industrielle, mobilières, immobilières, administratives, financière et autres de toutes nature pouvant se rattacher directement ou indirectement audit objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY-CITE DES ARTS-LOT D16,  
Lot D16, Ilot 00

Dirigeant(s) M MBOUWE MBOUWE JEAN ALAIN (GÉRANT),  
M YAO KOUADIO ALEXANDRE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00336 du 24/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04850/GTCA/RC/2025 du 24/01/2025

